

FABRICATION DE PAPIER À LA CUVE – 10 ET 11 JANVIER 2026

OBJECTIF : Découvrir la technique de fabrication du papier à la cuve

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Fabriquer une feuille de papier recyclé à la cuve.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré requis en marbrure

Aptitude au travail manuel

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30, un week-end hors
vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas
ouvrir ce stage si le nombre de
participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du
stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir 25 € pour les fournitures apportées par le
formateur.

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre les notions de grammage, d'encollage, de pressage, etc....
- Explication des différents types de pâtes à papier et de leur intérêt
- Explication des différentes étapes de production

Les participants repartiront avec les feuilles qu'ils auront créées pendant le stage.

A APPORTER

Autres : Un tablier ou une blouse,

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Etienne GOUTTEFARDE

A obtenu une reconnaissance de savoir-faire au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)